

## **Adresse au Président de la République Martel le 3 juin 2021**

**Quatre dossiers très concrets qui préoccupent les Martelais  
et pour lesquels des avancées et des décisions rapides peuvent être prises**

### **NOTE DE SYNTHÈSE**

#### **1 – La traversée de Martel par les poids-lourds : *annexe 1***

Depuis notre rencontre avec le Préfet en août 2020, rien n'a bougé et le trafic de transit des poids-lourds continue. Pire, certains chargés de matières dangereuses traversent Martel en toute illégalité sans que cela n'émeuve les autorités.

Disons le tout net : nous sommes scandalisés d'une telle inaction !

#### Notre demande :

1 - Rétablir immédiatement l'arrêté départemental N° 1893 du 12 août 2009 (*annexe1*) interdisant le trafic de transit des poids-lourds de plus de 7,5t dans Martel et scandaleusement abrogé en 2018. Comme le stipulait le texte de 2009, ce trafic doit passer par l'autoroute et les voies transverses spécialement aménagées à cet effet. C'est une mesure de sécurité publique.

2 – Avec les projets de contournement de Brive par Malemort, un trafic local desservant le nord du département peut transiter par la Corrèze avec quelques aménagements adaptés. Des discussions doivent être engagées rapidement avec le département voisin pour construire une alternative commune.

3 – Relancer avec l'État, la Région et le Département des études sur le ferroutage. À l'heure où tout le monde parle de plan climat, de réduction des gaz à effet de serre, il est totalement incompréhensible que le Département du Lot persiste encore dans des projets favorisant l'augmentation du trafic des poids-lourds.

#### **2 – La cuisine de l'EHPAD de Martel : *Annexe 2***

Depuis 2012, ce dossier n'avance pas malgré les relances et la demande d'intervention du Préfet, alors que la construction d'une nouvelle cuisine aux normes est à la fois une obligation et une nécessité pour Martel. Par ailleurs, une mutualisation avec toutes les écoles, pour des questions d'économies mais aussi de services doit être intégrée dans la décision que nous attendons et demandons depuis 8 ans.

#### Notre demande :

Valider sans délai le projet de cuisine à l'EHPAD de Martel et mutualisation des repas à l'ensemble des écoles de la commune

#### **3 – Usines de méthanisation industrielle et pollution par des épandages sur des sols karstiques – *Annexe 3***

Les usines de méthanisation, comme celle de Gramat, n'ont pas vocation à ne traiter que des produits issus des fermes environnantes. Bien au contraire, il s'agit-là de recycler les innombrables déchets de l'agro-alimentaire et des élevages industriels : produits d'équarrissage, bêtes mortes,

lisiers etc. Par ailleurs, on trouve aussi les boues des bassins de décantation de retraitement des eaux usées.

Les digestats (résidus de méthanisation) ne sont pas des matières anodines puisque l'on y retrouve des médicaments et notamment des antibiotiques, des métaux lourds, des bactéries pathogènes dangereuses, de fortes charges ammoniacales et de très nombreux résidus suivant les types d'intrants et la façon dont le processus de méthanisation est géré. Sur les Causses, le réseau des eaux souterraines et des nappes phréatiques est extrêmement dense et comporte plusieurs couches dont la plus ancienne, et donc la plus profonde, met des centaines d'années à se renouveler. Par contre, les premières couches alimentent de très nombreuses résurgences qui convergent vers la Dordogne. Sur les sols karstiques les eaux s'infiltrent rapidement. Lors de fortes pluies ou orages, tout ce qui est sur le sol rejoint les nappes dans de fortes concentrations générant des pollutions graves pour l'environnement et les populations.

Notre demande :

Interdire toute nouvelle implantation d'usine de méthanisation industrielle et les épandages sur les sols karstiques.

#### **4 – Territoires ruraux : développer une offre éducative et novatrice – Annexe 4**

La récente décision de fermer l'internat du collège de Martel illustre bien la fragilité des notre système éducatif en zone rurale. L'attractivité de Martel et de son canton passe impérativement par une offre éducative moderne et novatrice s'inscrivant pleinement dans les « internats de l'excellence » initiés par le Ministère de l'Education Nationale.

Notre demande :

Initier sans tarder, une table ronde, sous l'autorité du Préfet, avec tous les acteurs afin de coconstruire un projet éducatif pour le collège et soutenir une labellisation « internat de l'excellence»

\*\*\*